

N° d'emplacement :

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN VIDE-GRENIER IMPLIQUANT DES VENTES PAR DES PERSONNES

ATTENTION

FORMULAIRE À RETOURNER
COMPLÉTÉ ET SIGNÉ
AVEC LE PAIEMENT

- PAR COURRIER REÇU AVANT LE 03 MAI
- AUX PERMANENCES
Du 03 au 15 avril et du 02 au 05 mai (hors week-end et jours fériés).

Tout dossier incomplet sera refusé

JOINDRE COPIE PIÈCE D'IDENTITÉ
+ PAIEMENT + 1 ADRESSE MAIL LISIBLE

Saint Pierre des Corps
Boulevard Paul Langevin

DIMANCHE 07 MAI 2023

NOMBRE D'EMPLACEMENTS LIMITÉ

USSP Arts Martiaux

PARTICULIER PROFESSIONNEL (n° d'enregistrement) :

NOM : Prénom :

Adresse :

Ville : C.P: /.../.../.../... /.../.../.../.../...
(Le plus lisiblement possible SVP) email :

Type pièce identité valide (carte identité, permis de conduire, passeport, ou titre de séjour valide) :

N° :

Délivré(e) le : à :

- Demande au Maire de la Ville de St-Pierre-des-Corps l'autorisation de me livrer à l'activité de revendeur d'objets mobiliers personnels et ce, à titre exceptionnel et non renouvelable, à l'occasion du vide grenier du 07 Mai 2023 de la Section Arts Martiaux de l'U.S.S.P. à St-Pierre-des-Corps.
- Atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus d'une manifestation de ce genre au cours de l'année écoulée (particulier).
- Atteste que les objets proposés n'ont pas été acquis pour la revente (particulier) et en certifie la provenance, lesdits objets demeurant sous mon entière responsabilité en cas d'accident ou de vol.
- Déclare avoir pris connaissance de la législation en vigueur (loi du 30 Novembre 1987 relative à la prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers).

Pour la réservation de ___ emplacement(s) de 5 mètres à 15 euros, je joins :

- Un chèque de ___ € libellé à l'ordre de l'U.S.S.P. Arts Martiaux.
- Paiement en espèces de ___ € accepté uniquement aux permanences.

J'ai bien pris note que toute annulation de ma part ne pourra donner lieu au remboursement de l'inscription qui restera acquise à l'organisateur au titre d'indemnité.

Fait à :

le :

Signature :

INSTALLATION ENTRE 06 H 00 ET 09 H 00 (AU PLUS TARD)

Accès Boulevard Paul Langevin, côté Stade Camélinat

PIECE D'IDENTITE OU TICKET DE RESERVATION A FOURNIR DES VOTRE ARRIVEE

Cadre réservé à l'administration du Club :

Espèces :€

Chèque N° Banque : Montant:€ - Enregistrement N°: le ... / ... / 2023

Dojo J. Vigier : 159 rue Marcel Cachin - 37700 - SAINT PIERRE DES CORPS

Renseignement au **06 83 46 27 31 le soir de 18h00 à 20h30**

- par courrier avant le 03 mai 2023,

- au Dojo du 03 au 15 avril et du 02 au 05 mai 2023 de 18h30 à 20h30 (hors week-end et jours fériés).

email : contact@artsmartiaux-saintpierre.fr ; site : usspartsmartiaux-saintpierre.fr

Les emplacements libres redeviennent à la disposition de l'organisateur
à partir de 08 h 30 ou en cas de départ anticipé.